COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2017

L'an deux mille dix sept, le sept juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sauflieu, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Laurence DUVIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS: MMES et MS, Raymond DEMOLLIENS, Philippe LECLERC, Romain FRANÇOIS, Patrick SCHIMEL, Maryline VASSEUR, Emmanuel DENORME, Amaury VANDEPUTTE, Sandra GERULUS, Pierre MALINGUE, Emmanuelle CHARROUX, Pascale PICARD, formant la totalité des membres en exercice.

ETAIENT ABSENTES EXCUSÉES: MMES Danièle OLIVIER, Nathalie RANSON.

1) NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Romain FRANÇOIS est nommé secrétaire de séance.

2) MISE A APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2017

Monsieur DENORME revient sur le point 7 « adhésion à la charte d'entretien des espaces publics » et précise que le conseil municipal avait rejeté la signature de cette charte en janvier 2015 et donc la possibilité de financement parce qu'il fallait accepter le niveau 3 beaucoup plus contraignant que le niveau 1 imposé aujourd'hui.

Le compte rendu est ensuite adopté par 12 voix sans observation.

3) <u>REGULARISATION DE LA CONVENTION PASSEE AVEC ERDF: POSTE DE TRANSFORMATION RUE DU PORISSOT.</u>

Madame le Maire rappelle qu'une convention avait été signée par la commune le 06 décembre 2011 contenant constitution de servitude au profit d'ERDF pour un terrain cadastré AB Numéro 169 au lieu-dit « LE VILLAGE ».

En effet, un poste de transformation avait été installé à cet endroit et la commune avait accordé un droit de passage et d'accès à ERDF.

Cette servitude doit être publiée au Service de la Publicité Foncière en vue de son opposabilité aux tiers.

Pour ce faire, il est nécessaire de régulariser cette convention de servitude par acte notarié aux frais exclusifs de la société ENEDIS (anciennement ERDF).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord et autorise Madame le Maire à régulariser cette convention par 12 voix.

4) <u>CONVENTION PLATEFORME MULTISERVICES AVEC AMIENS METROPOLE</u>

Madame le Maire expose que le Conseil d'Amiens Métropole a décidé, dans sa séance du 06 juillet 2017, la création d'une plateforme multiservices au bénéfice des communes membres d'Amiens Métropole. Il s'agit d'une mutualisation en matière de maîtrise d'œuvre des aménagements des espaces publics et des moyens de régie dans différents domaines : ouvrages d'art, gestion du patrimoine routier, gestion de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore, gestion du patrimoine arboré, gestion des espaces verts, gestion du domaine public (occupation, coordination, réglementation).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adhérer à cette plateforme multiservices et autorise madame le Maire à signer la convention proposée par 12 voix.

5) CONVENTION DE REMBOURSEMENT DE REPAS AVEC LES PEP 80

Madame le Maire indique qu'un groupe issu de l'ALSH de la commune de Quevauvillers viendra effectuer des activités communes sur le thème du médiéval avec les enfants de l'accueil de loisirs local. Ces enfants prendront leurs repas au restaurant scolaire. La facturation des repas sera réglée par les PEP 80. Il est donc nécessaire de passer une convention avec cette association.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord et autorise Madame le Maire à signer ladite convention par 12 voix.

6) DECISION MODIFICATIVE N°2 : ACHATS DE MOBILIER A L'ECOLE

Madame le maire propose d'adopter la Décision Modificative suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6188 : autres frais divers	800.00€	
D 023: virement à la section d'investissement		800.00€
R 021 : virement de la section de fonctionnement		800.00€
D 2188 118: Matériel scolaire		800.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la Décision Modificative proposée par 12 voix. La centrale d'achat métropolitaine sera consultée prioritairement.

7) <u>SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU BENEFICE DE L'AMICALE DES ANCIENS POMPIERS.</u>

Madame le Maire propose le versement d'une subvention complémentaire à l'amicale des anciens pompiers pour compenser l'achat d'un tambour de Garde Champêtre effectué par cette association. Cet instrument est notamment utilisé à l'occasion des festivités du 14 juillet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide le versement de cette subvention complémentaire de 99 euros par 12 voix.

8) VENTE D'ANCIENNES TABLES D'ECOLE : FIXATION DES TARIFS

Madame le Maire propose de vendre les anciennes tables d'école stockées à l'atelier communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe les prix de vente à 30 euros pour les grandes tables et 15 euros pour les petites avec une chaise et autorise Madame le Maire à procéder à la vente des tables aux tarifs indiqués.

9) QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire

Amiens métropole

La toiture de la bibliothèque est en cours de rénovation.

Divers

Le PLU a été transmis à la DREAL mais des documents complémentaires ont été exigés. Le dossier complété a été renvoyé mais retourné à nouveau car des précisions supplémentaires ont encore été demandées.

Le conseil d'école s'est prononcé pour un retour à la semaine des quatre jours. Les TAP et la garderie du mercredi matin disparaissent. La commune de Dury a décidé de maintenir les 4 jours et demi ce qui implique qu'il n'y aura pas de centre aéré le mercredi matin. Le SISCO est également revenu aux 4 jours. En cas de maintien aux 4 jours et demi, la commune de Saint-Sauflieu aurait eu à supporter seule le transport du mercredi.

Un point sera effectué rapidement avec les communes voisines afin de trouver une solution de garde pour la journée du mercredi. Les familles seront tenues informées dès que possible.

Les effectifs à la maternelle étant conséquents (33 enfants), un agent supplémentaire devra être prévu pour le dortoir et ce afin que l'ATSEM puisse aider au sein de la classe.

Des travaux seront réalisés durant l'été dans le cadre de l'AD'AP.

Monsieur DEMOLLIENS

Les panneaux de signalisation ont été mis en place autour du monument aux morts. Les véhicules de la place du 8 mai 1945, côté Est, ont désormais tendance à s'éloigner du trottoir ce qui empêche le passage de certains véhicules.

La place de parking pour personnes handicapées sera réalisée prochainement.

Deux tonnes d'enrobé à froid sont à acheter afin de combler les trous sur la voirie. Il reste à organiser le transport.

Une réunion du SIVOM aura lieu lundi prochain. Un point sera fait sur la partie aide sociale.

Monsieur LECLERC

45 enfants fréquenteront l'ALSH de juillet. Les dossiers d'inscription sont complets.

Les activités principales sont : sortie à Berck plage, à l'accrobranches d'Ailly-sur-Noye, Le prieuré de Moreaucourt, la chèvrerie de CANAPLES, le camping centre équestre à proximité de Moreuil etc.

Monsieur FRANÇOIS

Les membres de la commission « fêtes et cérémonies » sont invités en mairie demain après-midi pour préparer l'après-midi du 14 juillet.

Le char est terminé. Les remerciements sont adressés aux bénévoles qui en ont assuré la confection.

Rendez-vous est donné le 13 juillet à 21 heures devant la mairie. Le départ du défilé est prévu à 21h30. Un rafraichissement sera ensuite offert aux participants au café du centre.

Rendez-vous est fixé aux conseillers municipaux à 10h00 le 14 juillet pour installer les différents jeux.

L'amicale des anciens pompiers assurera comme d'habitude la restauration et la buvette.

Madame PICARD

Des bus Kéolis de la ligne Breteuil-Amiens passent à nouveau rue des Seux et ne respectent pas les engagements pris.

Monsieur MALINGUE

Une plaque de regard d'eaux pluviales sur l'arrière de la salle polyvalente est cassée. Il serait bon de remédier au problème rapidement afin d'éviter tout accident.

Suite à la baisse des tarifs, la salle est-elle davantage louée ? Quelques locations ont été enregistrées dernièrement, il faut attendre un peu pour dresser un premier constat.

Le logement communal est-il loué ? Oui depuis le premier juillet.

Madame VASSEUR

Le site internet est à étoffer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h30.

Danièle OLIVIER	Raymond DEMOLLIENS	Philippe LECLERC
Romain FRANÇOIS	Patrick SCHIMEL	Maryline VASSEUR
Emmanuel DENORME	Amaury VANDEPUTTE	Nathalie RANSON
Sandra GERULUS	Pierre MALINGUE	Emmanuelle CHARROUX
Pascale PICARD	Le Maire Laurence DUVIVIER	